

ASSEMBLÉE BOURGEOISIALE DU 15 DÉCEMBRE 2021

Ouverture : 19h30

Local : Salle polyvalente

Présence : 14 personnes

Présidence de M. Christian Roth, Président.

Le Président ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux participants à l'Assemblée.

Ordre du jour de la séance :

1. Protocole de l'Assemblée Bourgeoisiale du 9 juin 2021
2. Budget 2022
3. Approbation du budget 2022
4. Divers

1. PROTOCOLE DE L'ASSEMBLÉE BOURGEOISIALE DU 9 JUILLET 2021 :

Le Président informe que le protocole était à disposition des citoyens au bureau communal ainsi que sur le site internet de la Commune, de sorte que sa lecture n'est plus nécessaire.

Soumis au vote, le procès-verbal est approuvé tel que présenté.

2. BUDGET 2022 :

Le Président commente les comptes de fonctionnement, soit :

		<u>Charges</u>	<u>Revenus</u>
0.	Administration générale	10'400.00	11'800.00
8.	Economie publique	76'600.00	21'300.00
9.	Finance et impôts	7'600.00	47'400.00
	Excédent (perte)	14'100.00	
	TOTAL	94'600.00	94'600.00

Amortissements patrimoine administratif :

15'400.00

Marge d'autofinancement :

5'300.00

Il apporte quelques informations au sujet du fonctionnement du captage des établons, poste qui comptabilise un amortissement comptable élevé. En ce qui concerne le poste « protection des forêts » et bien que prévues au budget 2022, les charges seront dorénavant assumées par la Municipalité.

S'agissant des investissements, il précise également que la Bourgeoisie ne prévoit aucun investissement dans le cadre de l'exercice 2022. Quelques projets sont en réflexion pour la période 2023-2025.

3. APPROBATION DU BUDGET 2022 :

Aucune question n'étant posée, le Président soumet le budget 2022 à l'approbation de l'Assemblée Bourgeoisiale, laquelle l'adopte à l'unanimité.

4. DIVERS :

Au moment d'ouvrir les divers, le Président profite de l'occasion pour diffuser et commenter quelques photographies prises dans nos alpages lors d'un contrôle effectué durant l'automne 2021 en présence des représentants cantonaux. Les bourgeois sont renseignés sur la situation de nos forêts et l'état de nos bâtiments. Des indications au niveau du potentiel futur, en collaboration avec Téléverbier SA, sont brièvement communiquées.

Le Président confirme encore que le tarif super indigène est maintenu pour la saison 2021/2022 mais devra être abandonné par la suite.

Aucune question n'étant posée, le Président remercie les membres présents et les invite à participer à l'Assemblée Primaire qui aura lieu à 20h00.

Le Président clôt la séance à 19h50.

Le Président :

Christian Roth

Le Secrétaire :

Loïc Blardone